

faveur de M. Emmanuel-Philippe Billion, négociant, au prix de 152,000 livres.

Dans la même séance on opéra la vente des 1^{er}, 2^e et 3^e lots. Le premier, situé le long de la Grande rue des Feuillants, et confiné au midi par le mur de l'église, se composait d'une grande maison n^o 6, ayant seize croisées de façade sur la rue et contenant le passage n^o 8 qui donnait accès dans le couvent des Feuillants. Il fut adjugé au prix de 232,400 livres à Jacques Drivet, fils aîné, négociant, quai Saint-Vincent, de l'ordre et pour le compte de Louis Drivet son père. Le parloir des religieux et le logement du portier faisaient partie de cette vente. Le deuxième lot, consistant dans une maison de huit croisées de façade, n^o 4, fut adjugé à Paul-Etienne Devillas Boissière, citoyen, demeurant place de la Comédie, au prix de 120,300 livres. (1) Le troisième lot, dont la plus grande partie n'était pas construite, s'étendait le long de la place de la Croix-Paquet, depuis l'angle de la Grande rue des Feuillans jusqu'à l'ouverture projetée de la rue de Thou. Il est stipulé que l'adjudicataire devra, dès la Saint-Jean 1792, démolir la portion du bâtiment occupée par le sieur Parra, apprêteur, laquelle obstrue le débouché de la nouvelle rue. Ce troisième lot fut acquis par le sieur Rognon, au prix de 28,000 livres. Il ressort des détails consignés dans les actes de vente de ces trois derniers lots qu'il existait une salle d'arbres entre les bâtiments claustraux à l'occident et les maisons qui bordent la Grande rue des Feuillans. Je me souviens d'avoir vu encore quelques arbres dans le petit enclos entouré de mur, au bout de la rue de Thou ; ce qui devait être un souvenir de l'ancien état de choses (2).

(1) Ces deux maisons des 1^{er} et 2^{me} lots sont les constructions précitées, élevées par un entrepreneur qui, après une jouissance d'un certain nombre d'années, devait en abandonner la propriété aux Feuillans.

(2) Cet enclos vient de disparaître, — 1870, — et a été remplacé par une petite construction, qui se compose seulement d'un rez-de-chaussée.